

Le ministre m'approuvera certainement sur ce point. En fait, il a reconnu à l'étape du comité que les municipalités n'étaient pas traitées équitablement. Il a dit cependant qu'à l'heure de l'austérité budgétaire, le gouvernement ne pouvait pas se permettre de payer autant que les particuliers dans les municipalités de notre pays. Je suis d'accord. Compte tenu du déficit actuel du gouvernement et des dépenses déjà engagées, je pense que les députés de ce bord-ci de la Chambre admettront que le moment n'est pas bien choisi pour régler toutes les difficultés financières que les municipalités connaissent parce que le gouvernement fédéral est présent dans chacune d'elles. Cela ne veut pas dire que nous ne pouvons admettre le principe, que nous ne pouvons dire que nous allons laisser assujettir nous-mêmes aux évaluateurs provinciaux et à leurs procédures d'appel dans toutes les provinces si nous trouvons à redire à leurs évaluations, que nous allons inclure toutes nos propriétés dont les parcs urbains, les quais et tout ce que nous cherchons maintenant à faire exclure et que nous allons tâcher de donner un tour rationnel à nos rapports avec les administrations municipales. Ainsi, chaque année lorsque nous réviserons cette loi, nous ne verrons pas les diverses associations d'évaluateurs, les diverses villes et les divers organismes municipaux venir s'adresser au gouvernement fédéral et dépenser des milliers de dollars peut-être à préparer des mémoires. Je suppose que le ministre est d'accord avec leur contenu.

Comme l'ont déjà dit des orateurs du NPD et d'autres députés de notre parti à la Chambre, je veux tout simplement dire qu'au lieu d'essayer d'ajouter au fouillis bureaucratique que l'on observe présentement dans la loi, de l'aggraver et de le prolonger, nous devrions rationaliser le tout et nous placer nous-mêmes exactement dans la position d'un contribuable. Nous devrions fournir des subventions équivalentes à ce que paie le contribuable ordinaire de telle ou telle municipalité. Si nous n'en avons pas les moyens pour le moment, nous pourrions procéder graduellement comme l'a fait le gouvernement du Québec. C'est le seul gouvernement au Canada qui a reconnu de manière rationnelle son obligation de gouvernement de palier supérieur de payer un impôt municipal équitable. Le gouvernement fédéral devrait reconnaître ce principe et peut-être l'appliquer graduellement si nous ne pouvons nous permettre de le faire dès maintenant, ce que je crois. Voilà l'essentiel de ce que j'avais à dire.

La Chambre a le devoir d'encourager et d'appuyer les gouvernements municipaux. Comme je l'ai déjà dit à l'étape du rapport, je ne pense pas qu'une municipalité doive subventionner les activités du gouvernement fédéral. Or, c'est précisément ce qui se passe aux termes de la loi actuelle. Je défie quiconque de nier cela, si nous ne payons pas notre juste part des taxes municipales. Il y a autre chose aussi. Ce faisant, nous dissimulons le coût réel des activités gouvernementales.

Tout ministère qui possède des édifices dans une municipalité et qui ne paie pas sa juste part de taxes municipales dissimule le coût réel des activités gouvernementales aux Canadiens. Il est tout à fait ridicule à mon sens que la Chambre appuie une loi qui comporte deux taxes aussi importantes. Ces deux choses sont vraiment injustes. En consé-

Subventions aux municipalités

quence, je prie instamment le ministre de respecter la promesse qu'il a faite à l'étape de l'étude en comité et qu'il charge des experts en fiscalité d'étudier le problème, de le renvoyer au comité d'ici un an et, s'il y a lieu, de modifier la loi pour régler la question.

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous les députés qui sont présents de l'appui qu'ils semblent apporter au bill ce soir.

J'ai demandé aujourd'hui qu'on me donne le chiffre exact de tous les députés de la législature actuelle qui ont déjà été démocratiquement élus à des conseils municipaux ou à des conseils scolaires. Je n'ai pas ce nombre, mais l'appui qu'obtient ce bill dont le Parlement est saisi pour la troisième fois laisse deviner qu'ils sont nombreux ceux qui, comme moi, ont l'expérience de la politique municipale et qui comprennent les bienfaits de cette loi et de ses modifications, même si tant de députés ont dit qu'elles ne sont pas parfaites.

Quelque 25 millions de dollars de plus seront versés à environ 2,400 municipalités de tout le Canada. Je remercie les députés présents de leur appui. Je remercie tout particulièrement notre leader à la Chambre d'avoir placé le bill assez haut sur la liste pour qu'il puisse être adopté avant le congé. Je remercie aussi les leaders à la Chambre des partis de l'opposition.

J'ai bien dit qu'il s'agissait d'une petite amélioration, mais je tiens à dire au député que le gouvernement fédéral n'a pas fait la vie dure aux municipalités. Jusqu'en 1979, le montant des subventions que le gouvernement fédéral accordait au lieu d'impôts fonciers dépassait même la totalité des transferts provinciaux. Si l'on considère les activités des autorités locales, provinciales et fédérales au Canada, les municipalités font une bonne partie du travail des gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral a fait sa part. Ce soir, nous constatons que le gouvernement fédéral, à la suite des efforts du parti d'en face qui a présenté ce bill au cours de la dernière législature, a fait un pas de plus en approuvant les transferts.

● (2140)

Je demanderais aux députés de se reporter aux remarques que j'ai faites en comité au sujet de ce groupe d'étude. J'ai dit que je poserais des questions au sujet des dispositions d'appel et des pouvoirs ministériels. Quant aux autres questions soulevées ce soir, si j'en ai l'occasion, je demanderai à mon ministre, qui administre maintenant la majeure partie de ce programme, de prendre note de tous les commentaires faits par les députés ce soir ou à un moment quelconque, que ce soit en comité ou aux étapes précédentes.

M. Nielsen: Répondez à la question concernant la CCN.

M. Cosgrove: Pour conclure, je crois que l'idéal c'est que tous les paliers du gouvernement, tant local que provincial et fédéral, gouvernement ensemble le pays. A mon avis, la Chambre a fait un geste remarquable en reconnaissant le problème des administrations locales, au moment même où le gouvernement fédéral négocie une nouvelle entente avec ses partenaires, les provinces.